

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PRIMATURE



**ARMP**  
AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

Transparence-Equité-Probité.

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

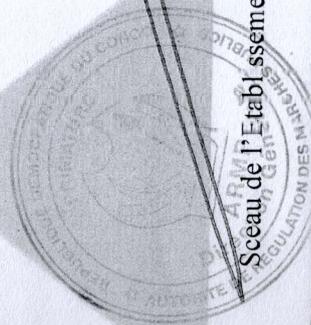
## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 195/2025

A L'ETABLISSEMENT JRJ CORPORATION.

Après avoir reçu le contrat du marché n° GG/057/MIN.AGRISA/SG/F/02/2025, conclu avec le Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire, pour un montant total lors taxe de dollars américains six cent mille (USD 600 000) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains quatre mille deux cent (USD 4 200), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 25/09/2025

Directeur Administratif et Financier



Sceau de l'Etablissement

Me. Claude KAYEMBE MBAYI

Directeur Général